

L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU SUPPORTERISME EN FRANCE

Organisée par Maxime Le Troedec et Felix Liberkowski,
étudiants du Master droit public.
Avec le soutien de Mathieu Le Bescond de Coatpont et
Antoine Oumedjkane, *Maîtres de conférences*

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE



LE 3 AVRIL 2026

14h - 18h - AMPHI C

FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES,
POLITIQUES ET SOCIALES DE LILLE





L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU SUPPORTERISME EN FRANCE

LE 3 AVRIL 2026, 14H-18H - AMPHI C

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES DE LILLE

1 PLACE DELIOT, 59000 LILLE

Organisée par **Maxime Le Troedec** et **Felix Liberkowski**, étudiants du Master droit public.
Avec le soutien de **Mathieu Le Bescond de Coatpont** et **Antoine Oumedjkane**

13h45 : Accueil des participants

14h : Allocutions d'accueil : **Aymeric Potteau**, Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille, **Mathieu Le Bescond de Coatpont**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lille, directeur du Master Droit des affaires - parcours Droit du Sport et **Antoine Oumedjkane**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lille, directeur du Master Droit public - parcours Droit public de l'économie

14h15 : Propos introductifs : **Maxime le Troedec** et **Félix Liberkowski**, Étudiants du master droit public de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille

14h30 : Première table ronde : **Le contentieux des mesures prises à l'encontre des supporters**

Animée par **Carole Gallo**, Professeur de droit public à l'Université de Lille

Participants :

Bertrand Baillard, Vice-Président du Tribunal administratif de Lille et Président de la 3^e chambre

Pierre Barthélemy, Avocat au barreau de Paris

Antoine Simonneaux, Maître de conférences en droit public à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France

15h30 : Débats avec la salle

16h : Pause

16h15 : Deuxième table ronde : **Vers un statut du supporter**

Animée par **Amandine Blandin**, Maître de conférences à l'Université de Lille

Participants :

Maël Garde Provansal, Responsable du pôle Stades à la Ligue de football professionnel

Nicolas Hourcade, Professeur agrégé de sciences sociales à l'École centrale de Lyon

Sylvain Thiéry, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lille